

De si vilains mots ?

J'ai hésité à publier ce texte pour diverses raisons. Quelle est ma légitimité à évoquer ces sujets auxquels j'assiste, comme beaucoup, en spectateur ? Quelle est ma légitimité d'exposer ressentis, sensations et impressions à l'égard d'entités collectives numériques et de leurs actions ? Aucune. En fait, pas plus pas moins que d'autres, qui à mon sens ont écrit parfois n'importe quoi. Alors pourquoi pas. Ce texte vous présente un point de vue, personnel, d'un spectateur de l'actualité numérique de la contestation (et pas de celle de la destruction).

De la nécessaire pédagogie pour convaincre, ou quand avoir raison tout seul ne sert à rien

Dans de nombreuses situations il est d'usage de considérer que le niveau de l'ensemble est déterminé par le plus faible, et non pas par la moyenne des individualités. Ainsi, si l'on se place d'un point de vue sécuritaire au sein d'un organisme, en matière de réseaux par exemple ou de vulnérabilités humaines à la manipulation, le système -ou l'individu le plus faiblement préparé- est susceptible de compromettre le tout, quelle que soit la moyenne de l'ensemble des individualités de ce groupe. Contrairement à ce que l'on pourrait donc croire, le niveau de tous est donc déterminé par le plus faible, sans notions péjoratives, tout dépend de quoi l'on parle.

On pourrait imaginer une entreprise très sensibilisée à la sécurité, où tous les échanges sont sécurisés, mais compromis par la secrétaire qui laisse son mot de passe sur un post-it collé sur le téléphone à la vue de tous parce qu'il est trop compliqué à retenir ; on pourrait imaginer un collectif de coureurs où le but du jeu est d'arriver ensemble et où le temps d'arrivée retenu pour la performance serait invariablement conséquent du dernier qui peine le plus. Par ces exemples innocents, je voulais introduire l'idée qu'on ne peut pas être sensibilisé tout seul, qu'on ne peut être bon tout seul, et qu'avoir raison contre tous ne mène à rien puisque la finalité de l'action est compromise.

« *Oui mais j'ai raison !* » me dira-t-on. Certes, mais avoir raison tout seul, c'est comme finalement avoir tort. Du moins si l'on adhère aux processus démocratiques et que l'on recherche l'adhésion du plus grand nombre, d'une majorité. J'exagère un peu le trait, mais cela me permet ainsi de souligner le nécessaire effort de pédagogie en toutes circonstances, et surtout en termes de notions numériques où la plupart des gens n'y comprennent rien.

Un sentiment d'injustice et de non-représentativité politique inéluctable

Ainsi, si l'on veut se rapporter à l'actualité, je suis convaincu de la nocivité, en termes de libertés publiques numériques, de traités comme l'[ACTA](#) et tant d'autres. J'ai bien conscience que le rapport de force est disproportionné : d'un côté, des entités privées ne visant qu'un intérêt mercantile de court terme et de préservation d'un système de distribution et de gestion de contenus ainsi que des autorités institutionnelles dont le parti pris, les conflits d'intérêt ou simplement la désinvolture à l'égard de l'importance des textes votés sont manifestes. De l'autre, des citoyens alarmés de la tournure que prend tout cela. Les débats me semblent biaisés. Le [mea culpa](#) de l'ambassadrice slovène à propos de sa signature de ce texte au Japon me laisse dubitatif, alors que tant de citoyens alarmaient déjà à l'époque leurs élus sur la nocivité de ce traité. Pourquoi a-t-elle ignoré à l'époque ces signaux d'alarme ? Ils ne comptaient pas ? Que dire des textes législatifs d'autres pays, sur lesquels les électeurs d'ici n'ont aucun levier, et qui pourtant engagent la viabilité de l'Internet tel qu'il existe aujourd'hui (je pense aux lois américaines notamment : [PIPA](#), [SOPA](#), etc.) et qui n'émeuvent pas nos élus, ou [si peu](#) et [si tard](#) ?

La [riposte](#) médiatique à l'[affaire Megaupload](#) tant décriée n'est pas une contestation en faveur du [boss](#) de la plus grande structure d'échange de fichiers -légaux et illégaux- du monde, mais une alerte sur la [méthode](#) par laquelle cette [fermeture](#) a eu lieu. Ce site était légal, bénéficiait de moyens de paiement américains qui se sont rétribués sur [la bête](#), était hébergé aux Etats-Unis. Des gens ont payé pour ce service et ont hébergé des fichiers. Personne de sensé ne peut déceimment cautionner cette « centralisation » [mafieuse](#) d'œuvres protégées, contraire à tout l'esprit d'[échange](#) des réseaux. Mais après des années de [fonctionnement](#) où beaucoup de sociétés ayant pignon sur rue se sont enrichies, ce site à la structure étalée sur plusieurs nations a été fermé du jour au lendemain, déclaré illégal, entre deux événements importants : le [blackout](#) pacifique de grands sites américains en protestation des lois SOPA/PIPA et la sortie d'un nouveau service de distribution de fichiers d'auteurs les rétribuant selon de [nouvelles](#) modalités, [court-circuitant](#) les schémas ordinaires. Il y a là des interrogations légitimes. On aimerait autant de célérité pour « [traiter](#) » les gros [Botnets](#) qui pourrissent la vie de millions d'individus. On ne peut que constater que la coopération judiciaire internationale ne semble pas aussi aboutie dans ces cas de figure.

Pour revenir par chez nous, certes nos représentants ne peuvent être partout, au [courant](#) de tout et [sensibilisés](#) à tout. Mais lorsque qu'un [texte](#) important [généralisant](#) le fichage et son exploitation (via la notion de « [lien fort](#) ») de toute la population française, est [adopté](#) par onze députés (après [lobbying](#) important des principaux acteurs du marché en devenir) en l'absence de tous les autres (malgré des échanges vifs et le parcours législatif laborieux de ce texte en [amont](#)), il y a comme un souci de représentation. Cela rappelle les conditions d'adoption de l'Hadopi –seize députés- alors que les enjeux avaient été largement médiatisés pour en prévenir l'adoption *par défaut*. Cela n'a servi à rien, malgré la volonté alors de tous de contribuer à un vrai débat sur la culture, ses échanges, les notions de droits d'auteur. Le débat n'a jamais eu lieu, il a été simulé, pis, méprisé. On en vient à se dire qu'on « *se fout un peu de notre gueule* », pour écrire les choses on ne peut plus clairement. Dès lors, il ne me semble pas étonnant que certains se radicalisent, à tort ou à raison.

Tout cela ne peut que créer un inévitable sentiment de non-représentativité et d'injustice. Et il n'y a pas besoin d'être un grand intellectuel pour en saisir l'inéluctabilité face à tant de renoncements et de compromis des instances censées nous représenter. Le désamour des français à l'égard de nos politiques, révélé de plus en plus fortement dans les sondages à la veille des échéances électorales, ne traduit que cela. On ne vote plus *pour*, mais *contre*. Lorsqu'on a encore la foi de se déplacer... Et je n'évoque que la désaffection de ceux qui y croyaient ; je n'ai pas développé l'idée de ceux qui n'y sont aucunement sensibilisés et qui n'ont jamais eu de conscience et d'apprentissage politique (les plus jeunes notamment).

Les « *sit-in* » numériques : un concept en exploration

Néanmoins, je ne partage pas l'avis que la contestation numérique soit productive, du moins sous la forme rapportée (dénis de service) un peu partout ces derniers mois, attribuée pour la plupart au collectif [Anonymous](#) - parfois à raison, parfois à tort, tant l'anonymat revendiqué permet à chacun de s'en revendiquer. J'aurais tendance cependant à vouloir minimiser la dangerosité de ces démonstrations numériques d'opinion, comme l'a fait [avec talent](#) B. Bayart, à des *sit-in* technologique, à du gros « lol », à une version presque « sportive » d'un art martial numérique pour reprendre une [métaphore](#) intéressante de Y. Menkevick. Bref, loin des finalités de vraies attaques malveillantes comme elles sont pourtant retenues au regard de la loi, tel que nous le [rappelle](#) avec sagesse E. Freyssinet.

Car les attaques par déni de service ne cassent rien (sous réserve que les serveurs ne desservent pas des infrastructures sensibles). Cela revient à s'agglutiner devant la devanture d'un magasin pour en interdire l'accès à des fins de protestation, pour reprendre une métaphore courante. Je n'aborderai pas les autres [types](#) d'attaques, plus élaborées, qui ne peuvent en rien s'apparenter à des manifestations numériques et qui laissent planer parfois des doutes sur les objectifs réels de leurs auteurs. Je ne doute pas que les autorités ne le verront pas du même œil non plus. L'actualité [EDF/Anonymous](#) plaide en ce sens malheureusement, au risque peut-être de créer une jurisprudence comme [l'évoque](#) Kitetoo. Les déclarations du juge en charge de cette fameuse affaire EDF/Anons, et [rapportées](#) par la journaliste Laure Dassy, pourraient être encourageantes ; ce dernier estimant *même que le « concept de manifestation virtuelle », comme peuvent être parfois considérées les « attaques par déni de service » - type d'attaque dont a été victime le site d'EDF – « mérite d'être creusé avec une argumentation juridique »*. Mais il y a encore de la marge avant que la justice ne considère ces actions autrement que par une atteinte à un système, malgré la concrétisation latente de [l'idée de légalisation](#) de ces actions, à laquelle je ne crois guère. Et l'histoire ne dit pas comment il serait possible de discerner un *sit-in* numérique d'une action d'un concurrent pour générer un manque à gagner important. En attendant, je me permets de citer E. Freyssinet : « *expliquer aux jeunes et moins jeunes que participer à des DDoS et autres opérations du même type relèverait de la manifestation ou du sit-in est aujourd'hui factuellement et juridiquement faux* ».

Même en faisant l'analogie de ces démonstrations avec ce qu'elles [pourraient être](#) si elles avaient une *réelle* volonté malveillante (car les compétences de certains individus permettraient de *réellement* endommager et compromettre des systèmes), là encore je doute que l'on puisse attendre de la mansuétude des autorités. Je suppose qu'avec tous les [Dox](#) constatés ces derniers mois, les vraies malveillances viendront d'une minorité qui ne partage aucunement les préoccupations législatives du moment et ne visant qu'un intérêt mercantile ou de nuisance immédiats afin de profiter des informations récoltées. Des conséquences sont sans doute à craindre dans les mois qui viennent.

Le web n'est [pas en guerre](#) de l'action de ces manifestations de contestation ; *de ces manifestations là*, me permettrais-je de répéter, car les véritables conflits numériques se déroulent loin des yeux et des médias grands publics. S'il l'était ce serait pire que ça. En revanche, ces manifestations traduisent un véritable discrédit de nos politiques, sur lequel je reviendrai un peu plus loin, et permettent à beaucoup de [sonner l'alarme](#) pour réclamer des mesures coercitives à l'encontre des réseaux et de leur relatif anonymat.

L'action médiatique utile pour alerter dans des sociétés sur-informées

Même si je ne suis pas convaincu du bénéfice de ces *sit-in* numériques, cela a le mérite de les faire évoquer -avec rebond sur les thématiques qui en sont à l'origine- dans les « *players* » d'informations et les médias traditionnels, au risque que ces derniers **dramatisent** et criminalisent plus que l'honnêteté intellectuelle ne devrait le permettre. Les médias ont besoin de spectacle, et les contestataires numériques se sont adaptés pour leur en donner. Des gens n'ont entendu parler d'inquiétudes d'internautes qu'uniquement parce que des médias ont évoqué les conséquences de leurs *sit-in* numériques. D'autres s'offusquent des conséquences de ces contestations sans s'exprimer sur les éléments qui en sont à l'origine.

Ces démonstrations ont le mérite également de fédérer autour d'actions plus ou moins sérieuses, plus ou moins potaches, pour créer une émulation, une synergie, entre des inconnus partageant les mêmes inquiétudes. Il leur s'agirait de trouver des alternatives à présent, peut-être plus productives en termes de propositions et contre-propositions. Après l'alerte, il leur faudrait fédérer au-delà des cercles déjà acquis. C'est l'objet de billets tel que « **Au fait... On se bat pour quoi?** », de KheOps de **Telecomix**. Les manifestations physiques anti-Acta, au-delà des réseaux partisans, telles qu'on a pu les voir ces derniers jours, pourraient en être un exemple.

Ensuite la porosité des entités numériques fait le reste ; les moyens d'actions que l'on souhaite privilégier étant souvent la déterminante de l'adhésion spontanée à telle ou telle entité numérique. Car il y a porosité entre elles, certaines anonymes, d'autres non, rien n'est clos et chacun peut vaquer là où il se sent le mieux et le plus utile.

La popularité des uns synonyme du discrédit des autres

L'analogie la plus pertinente de ces structures numériques me semble être celle de la « guérilla » numérique, à laquelle les fameuses méthodes de contre-insurrection à la mode ces dernières années pourraient être théoriquement opposées. Car nous avons là les ingrédients de l'évitement d'un choc frontal (par l'anonymat protecteur et sans doute tout relatif) en raison de la disproportion des rapports de force, de la complicité active ou passive mais bienveillante de la population (les internautes), et d'actions médiatiques à la symbolique importante mais plutôt anecdotiques en termes d'attaques destructrices.

N'en déplaise à ceux qui s'évertuent à conceptualiser l'idée et la structure de ces entités au risque de comparaison outrancière - *la structure serait la même qu'Al Qaeda, où on y trouverait des analogies avec une « franchise libre » légitimant tout et n'importe quoi, pour **paraphraser** un article. Ces comparaisons m'agacent, car elles induisent un sous-entendu de fait –même si ce n'est pas de la volonté de l'auteur- d'une notion de terrorisme ; il n'y a pas mieux pour discréditer un mouvement d'opinion que de le qualifier de « terroriste »- ces dernières ne font que sonner l'alerte par des démonstrations médiatiques et attirer des internautes désabusés par l'actualité législative et politique.*

La notoriété et l'intérêt de ces structures sont inversement proportionnels à la foi dans le ballet démocratique des citoyens numériques. Ils ne sont pas la maladie, mais un symptôme du discrédit dont souffrent nos représentants. On peut gloser avec la plus mauvaise foi du monde par exemple, comme on peut souvent le lire, sur la structure « anon » et les autres, leurs méthodes, leurs phrasés. Ignorer le crédit dont ils jouissent est nier un grave problème de société démocratique plus en amont. Ces mouvements numériques ne me semblent être que l'expression de générations dépolitisées avec les moyens d'expression qu'ils maîtrisent. Bref, de la politique revendicative à la sauce 2.0 là où les manifs de nos parents et grands-parents seraient assimilés au 1.0.

Je ne m'explique pas comment ces mouvements numériques peuvent poser un tel souci à nos intellectuels, journalistes et chercheurs. Comment ils peuvent avoir autant de mal à comprendre l'**appétence** d'une telle notion. Le clivage va au-delà du numérique certainement, et représente peut-être l'incompréhension ou le refus des « élites » à prendre en compte la désaffection dont ils font l'objet. Ils ne sont pas pourtant bien difficiles à trouver ; ils sont bien anonymes, mais pas cachés. Ils se protègent, mais **répondent** volontiers aux questions et sollicitations allant jusqu'à imaginer des procédures de réponse collective (**PIRCCM**) dans le cas des « anons », participent à des émissions de télévision à visage découvert ou des **conférences** dans le cas des Telecomix, pour ne prendre que ces deux entités en exemple, bien que la dernière ne soit pas à l'œuvre dans le cas des attaques par déni de service.

Alternatives de contestations numériques : pédagogie, lobbying, et « do-ocratie » - de LQN à Telecomix

Personnellement, je crois à la vertu pédagogique des explications et des sensibilisations, au lobbying en direction des législateurs, et la prise à partie de l'opinion via des manifestations pacifiques et ludiques, je crois au [Hacktivisme](#). Tout dépend de chacun, de son degré de sensibilisation à ces thématiques, de ses compétences, de sa volonté et du temps disponible de s'impliquer. C'est peut-être pour cela finalement que je suis moins sensible aux actions des « anons » que d'autres entités, malgré une empathie globalement favorable.

Et je crois aussi, comme beaucoup d'autres, faire partie de cette génération peu encline à se faire « embrigader » dans un mouvement, sceptique et méfiante à toute autorité, qu'elle soit formalisée, centralisée, ou diffuse. Car la dictature de la masse anonyme existe aussi, et la crainte de se faire manipuler pour d'obscures raisons est présente en toutes circonstances. Chacun doit savoir rester critique et prendre du recul sur les événements, en se préservant de toute naïveté.

Ainsi, je crois le travail de la [Quadrature du Net](#) indispensable et précieux, de concert avec [Regards Citoyens](#). Précieuses aussi sont les [actions](#) Telecomix qui œuvrent avec pacifisme numérique à l'accès aux réseaux au nom du « [DataLove](#) » et de la « [Do-ocracy](#) ». Saviez-vous qu'ils ont [proposé](#) -sans doute avec malice amusée- de « [mirrorer](#) » l'Express au nom de la liberté d'expression lorsque C. Barbier s'est offert un [coup de com'](#) à moindre frais, ou [malgré lui](#) peut-être, lorsque les anons n'ont pu retenir [quelques membres](#) ardents prompts à réagir ?

Je crois à des opérations décalées telle le « [Pack Liberté](#) » présenté comme un paquet de lessive par le trio April, Framasoft et la Quadrature. Je crois que des textes accessibles et imagés peuvent permettre de prendre conscience à certains de la nocivité de textes législatifs : [Quid de ma tronçonneuse](#), ressortie des cartons à l'occasion de l'actualité, ou [Si l'on pouvait copier la nourriture... ou la parabole qui tue](#) plus récemment. Je crois à la vertu pédagogique de la [mise en situation](#), comme n'a pu que le constater E. Walter qui s'est retrouvé [coincé](#) sur un film loué, [ironique non ? Démonstratif en tout cas](#). Je crois à la vertu d'opérations comme [BlackMarch](#), si elle est [suivie](#), ou d'autres qui sont encore à inventer. Je crois aux hacks du quotidien, tels que le [CCC](#), qui ouvrent les yeux sur les technologies qui nous entourent. Je crois à l'utilité de dupliquer les contenus censurés, [streisand.me](#), [autoblog](#), comme le propose tout récemment [RSF](#). Il y aurait tant d'exemples.

Je suis reconnaissant aux médias numériques et à certains blogs de particuliers de travailler à la sensibilisation de sujets importants en terme de libertés numériques. Pour n'évoquer que quelques-uns en français : [Reflets](#), [Bugbrother](#), [Owni](#), [Global Voices](#), le récent [Fihmt](#), des médias plus traditionnels comme parfois [Numerama](#) ou [PciNpact](#) sur les aspects législatifs, etc., sortant les révélations que les médias ordinaires n'épluchent même pas par ignorance, incompetence ou conflit d'intérêts. Il y aurait là aussi tant de liens intéressants et utiles à indiquer.

Pour le meilleur ou pour le pire

Bref, je crois à l'indignation et à l'implication pacifiste numérique, à l'investigation des sources libres – ou *en accès libre*, pourrait-on nuancer- avec divulgation publique, comme les [WikiLeaks](#), [Cryptome](#) qui ont plus faits pour la transparence que n'importe quels organismes institutionnels, et plus faits pour la sécurité des informations confidentielles institutionnelles que n'importe quel audit.

Je ne crois pas que la radicalisation soit productive, même si elle semble parfois et malheureusement nécessaire au regard des règles médiatiques en vigueur. A se radicaliser, même au nom de la raison, c'est s'isoler je pense, et, de fait, avoir tort aux yeux du plus grand nombre, pour finalement desservir la finalité de la ou des causes défendues ; les sujets sont graves, mais que le « *Lulz* » demeure. Je reste surpris de l'implication du *nombre* dans ces témoignages d'indignation. Pour qui pensait faire partie d'une ou de générations non concernées, non impliquées, et suspicieuses et méfiantes à tout mouvement collectif -vertical (à l'ancienne) ou horizontal (à la manière d'un réseau)- l'étonnement est important. C'est une bonne surprise. *Il y aurait tant d'indignations qui mériteraient quelques légions.*

Je ne suis pas un *anon*, je n'ai jamais participé à une action numérique de ce collectif, ni même fréquenté un de leurs canaux IRC. Je reconnais avoir un peu de mal avec le folklore de communication des *anons*. Les voix numérisées heurtent mes oreilles et rendent inaudibles les discours je trouve, alors je me reporte sur les textes écrits où le phrasé me semble difficile à lire du fait de l'absence d'individualité et de la volonté de globalité dans les propos. Mais ce que je peux lire à leur sujet de la part de certains intellectuels faisant autorité (chercheurs sécu, journalistes, politiques) m'agace à chaque fois. Je ne dois pas être le seul j'imagine, et la mauvaise foi des uns suscite davantage mon empathie pour les autres, et leurs alternatives complémentaires.

Il y a une vraie incompréhension de certains, feinte ou réelle, une incapacité à penser et projeter l'idée sous-jacente de ces collectifs, résultant j'en suis persuadé du désaveu des politiques. C'est inquiétant. Qu'il y a-t-il de difficile à penser et projeter une ou des idées ? Le bon sens, l'intérêt collectif, la notion de **nouveau monde**, la neutralité des réseaux, la moralité et l'« **e-démocratie** » sont-ils de si vilains mots ? Ou ne sont-ce plus déjà que des utopies ?

J'ai évoqué l'idée de se préserver de toute naïveté, mais cela ne doit pas empêcher de croire que nous assistons là à l'émergence d'une forme d'appropriation du débat démocratique par toute une partie de générations dépolitisées. Pour le meilleur ou pour le pire. Régler le souci du discrédit de nos politiques et réinsuffler la foi dans les instances traditionnelles du débat démocratique, c'est régler le souci de ces contestations numériques. C'est un **faux problème** que de s'alarmer de ces dernières. Les vrais problèmes sont ailleurs, en amont.